

Mobilité européenne et internationale des apprentis du BTP et des personnels des organismes de formation aux métiers du BTP

**La dynamique du CCCA-BTP renforcée
Une nouvelle subvention du programme européen Erasmus+**



Le CCCA-BTP, outil à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics a, cette année encore, été sélectionné dans le cadre du programme Erasmus+ de la Commission européenne pour son projet BTP Mobilité+. Il a ainsi obtenu une nouvelle subvention de plus de 1,4 millions d'euros, pour réaliser 1 200 mobilités européennes et internationales d'apprentis, dans tous les niveaux de formation, et de personnels d'organismes de formation aux métiers du BTP, sur la période 2023-2025.

Le projet BTP Mobilité+, dont la qualité de préparation pédagogique a été saluée par l'agence Erasmus+ France / Éducation Formation, fait du CCCA-BTP l'un des acteurs majeurs français de la mobilité européenne et internationale, toutes branches professionnelles confondues.

Les organismes de formation aux métiers du BTP qui souhaitent soit se lancer, soit développer les mobilités déjà initiées, peuvent compter sur le soutien du CCCA-BTP dans leur démarche.

1 000 apprentis du BTP par an en mobilité à l'étranger en 2023 et un objectif de 2 000 dès 2025

Cette nouvelle subvention du programme Erasmus+ s'ajoute à celle de 2,5 millions d'euros obtenue en 2022 pour la période 2022-2024, permettant de réaliser 1 800 mobilités.

Ces fonds européens, ajoutés aux fonds provenant des branches du bâtiment et des travaux publics à travers le CCCA-BTP, permettent depuis 2023 à 1 000 apprenants par an de compléter leur formation professionnelle à l'étranger. L'objectif du CCCA-BTP est d'atteindre 2 000 apprentis en mobilité européenne et internationale dès 2025.

Le projet BTP Mobilité+ : un enjeu stratégique pour la qualité de la formation aux métiers du BTP

La mobilité européenne et internationale, destinée à enrichir un parcours de formation professionnelle en France, est une réelle valeur ajoutée pour les apprentis du BTP qui en bénéficient : acquisition de compétences professionnelles spécifiques et complémentaires, dont les

entreprises dans lesquelles ils sont en formation peuvent profiter, ouverture d'esprit et autonomie, employabilité des jeunes et attractivité des métiers du BTP. La mobilité européenne et internationale augmente également de façon significative l'employabilité des apprentis.

C'est pourquoi depuis plusieurs années le CCCA-BTP développe, avec le projet BTP Mobilité+, cet axe comme un véritable enjeu stratégique pour la qualité et l'innovation pédagogique de la formation professionnelle initiale aux métiers du BTP, en l'intégrant pleinement dans les parcours de formation des apprentis, en particulier dans le cadre des brevets professionnels à composante européenne, BTS et ingénieurs.

Ces parcours, inédits en France, font partie intégrante du parcours de formation des apprentis qui en bénéficient. Ils intègrent deux périodes de formation de deux semaines chacune au minimum dans un autre pays européen, sur une période de deux ans. L'entreprise formatrice est pleinement associée aux contenus de formation et au processus formel d'évaluation des acquis d'apprentissages, dont une partie est réalisée à l'étranger.

Une montée en puissance dans le supérieur avec le projet BTP Mobilité+ ENSUP

Depuis 2021, le CCCA-BTP est également accrédité par la Commission européenne pour piloter des regroupements d'organismes de formation engagés dans la mobilité et a obtenu une accréditation spécifique, afin de lui permettre de piloter des actions de mobilité européenne et transnationale dans l'enseignement supérieur, dans le cadre du **projet Mobilité+ ENSUP**.

Réalisé en complément des actions de mobilité organisées au profit des apprentis en formation des niveaux 3 et 4, le projet Mobilité+ ENSUP répond au besoin croissant des organismes de formation aux métiers du BTP de développer la mobilité dans le supérieur, principalement dans le cadre de leurs partenariats avec des écoles d'ingénieurs. En 2022, 80 apprentis ingénieurs ont profité d'un stage long à l'étranger, grâce à un financement du CCCA-BTP et avec des « bourses Erasmus+ », obtenues avec le soutien du CCCA-BTP.

Des journées de l'innovation pédagogique dédiées à la mobilité européenne et internationale

Le CCCA-BTP organise à l'attention des organismes de formation aux métiers du BTP, les 11 et 12 octobre 2023 à Lyon, les premières Journées de l'innovation pédagogique (JIP) dédiées à la mobilité européenne et internationale.

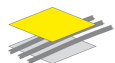
Ces « JIP Mobilité » auront pour objectifs de :

- sensibiliser aux bénéfices de la mobilité et à ce qu'elle peut apporter aux organismes de formation aux métiers du BTP, aux équipes dirigeantes et à la communauté éducative, aux entreprises et bien sûr aux apprenants ;
- promouvoir l'effet de levier pédagogique d'un projet de mobilité ;
- faciliter les contacts entre les acteurs de la mobilité et les responsables d'organismes de formation aux métiers du BTP qui ne sont pas encore impliqués et qui cherchent à s'engager.

Le mot de Christophe Possémé, président du CCCA-BTP

« La mobilité transnationale est pour le CCCA-BTP, qui mène depuis de nombreuses années une politique européenne active, l'une des composantes majeures de la qualité de la formation professionnelle dans notre secteur. Nous sommes fiers d'avoir obtenu cette nouvelle subvention, qui est une reconnaissance de la qualité des actions que nous réalisons, va nous permettre de poursuivre le développement des actions de mobilité européenne et internationale que nous conduisons. Celle-ci nous permet également d'accompagner les organismes de formation aux métiers du BTP dans cette démarche, qui offre de nombreux bénéfices pour les jeunes qui se forment à nos métiers par la voie de l'apprentissage, comme l'acquisition de compétences complémentaires, une ouverture d'esprit sur d'autres cultures, une autonomie reconnue par les entreprises formatrices, ou encore une

employabilité accrue des apprentis. Intégrée dans les parcours de formation professionnelle, du CAP au diplôme d'ingénieur, la mobilité européenne et internationale est appelée à devenir une composante durable de l'offre de formation à nos métiers du bâtiment et des travaux publics, au profit de nos entreprises et des jeunes. »



Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis plus de 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> ccca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | [@3cabtp](https://www.instagram.com/3cabtp) | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/channel/UC3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

Service de presse : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 • 01 42 02 45 44 • patricia.desmerger@orange.fr
[@patdesmerger](https://www.instagram.com/patdesmerger) • in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)